

# Le LOUP



## Conception et réalisation

Isabelle BLAISE  
Aurélie DEBUSSCHERE  
Anne-Claude HUE  
Magali RENARD  
Julien MISSERI

## Crédits photographiques

Aurélie DEBUSSCHERE  
Sylvain MACCHI  
Vincent MUNIER  
SXC.hu

## Graphismes

Julien MISSERI

## Coordination générale

Madline REYNAUD, Daniel VEJUX, Rémi COLLANGE

## Interviews

Aude BOURGEOIS, Vétérinaire  
Jean-Marc LANDRY, Biologiste spécialiste du loup  
Gérard MILLISCHER, Parc National du Mercantour  
Yannick LEONARD, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)

## Sources

Fédération d'Education Populaire à la Nature - [www.fcnp.org](http://www.fcnp.org)  
FERUS Association de protection Ours-Lynx-Loup - <http://ours-loup-lynx.info>  
La Buvette des Alpes.be  
Service Public de la diffusion du droit - [Legifrance.gouv.org](http://Legifrance.gouv.org)  
LOUP.org  
Ligue ROC - [www.roc.asso.fr](http://www.roc.asso.fr)  
Société Nationale de Protection de la Nature - [www.snpn.com](http://www.snpn.com)  
Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères - [www.sfepm.org](http://www.sfepm.org)  
World Wildlife Foundation - [www.wwf.fr](http://www.wwf.fr)  
Planetecologie - [www.planetecologie.org](http://www.planetecologie.org)



Merci ! Cette exposition a été réalisée avec le soutien de la Fondation Nature et Découvertes



## A sa place parmi nous !

Association pour la Protection  
des Animaux Sauvages  
BP 505 - 26401CRESTcedex France  
Tél : 04 75 25 10 00 - Fax : 04 75 76 77 58  
[www.aspas-nature.org](http://www.aspas-nature.org)  
[info@aspas-nature.org](mailto:info@aspas-nature.org)

## INDÉPENDANTE

L'ASPAS est une association sans but lucratif. C'est une organisation non gouvernementale (ONG) qui a fait le choix de ne percevoir aucune subvention publique pour préserver son autonomie et sa liberté d'action. C'est uniquement grâce au soutien d'adhérents et de donateurs qu'elle agit au profit de la nature.



# Association pour la Protection des Animaux Sauvages

## ACTIVE

L'ASPAS oeuvre pour la protection de la faune sauvage, pour la préservation du patrimoine naturel et pour la défense des droits des usagers de la nature. Elle mène des campagnes d'information pour mobiliser l'opinion publique et les élus. elle réalise des expositions, des diaporamas, et édite des guides et des brochures pour sensibiliser le grand public à la nécessité de protéger les milieux et les espèces.

## EFFICACE

L'action de l'ASPAS porte ses fruits. Grâce à une forte expérience et un savoir-faire juridique, elle obtient régulièrement des jugements favorables à l'environnement : annulation d'arrêtés préfectoraux de tirs de loups, annulation des arrêtés classant les espèces "nuisibles", condamnation des atteintes aux espèces protégées, lutte contre le braconnage et les abus de la chasse, recours contre les prolongations de dates de chasse des migrateurs, condamnation de la loi Verdeille et la reconnaissance du droit de gîte, condamnation de nombreux pollueurs maritimes... Elle a ainsi engagé de multiples plaintes contre les destructeurs de la nature.

## Éditions ASPAS



Brochures et guides



Magazines trimestriels

## LES CAMPAGNES DE L'ASPAS

Pour la protection des loups, la réhabilitation des "nuisibles", l'arrêt de la chasse le dimanche, la défense de nos chemins, la protection des chouettes effraies, l'obturation des poteaux creux de France Telecom, la protection de la nature en jardinant, l'interdiction des poisons, l'interdiction la chasse chez vous, la protection du blaireau, la protection du hérisson ....



# L'ASPAS et le LOUP



Luttant depuis plus de 25 ans pour la défense du loup, l'ASPAS :

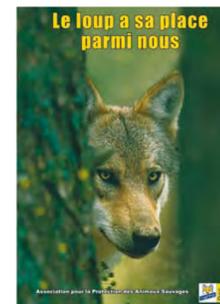
- ✓ s'oppose fermement et juridiquement aux tirs de loups autorisés par le ministère de l'écologie
- ✓ attaque en justice chaque arrêté préfectoral autorisant la destruction d'un loup
- ✓ demande au ministère de l'écologie d'anticiper l'arrivée du loup dans les régions telles que l'Auvergne ou le Jura en mettant en place un système d'aide préventive : financement de l'acquisition de chiens patous, formation aux différentes techniques de protection et sensibilise la population (éleveurs et non éleveurs) à son arrivée prochaine.
- ✓ diffuse une pétition pour sauver les loups et dénoncer le lobbying agricole anti-loup
- ✓ sensibilise le grand public aux bienfaits du retour du loup en France et aux solutions existantes face aux contraintes imposées aux éleveurs par sa présence

Le loup est une espèce menacée en Europe (moins de 10 000 individus) strictement protégée par la Directive Habitat et la Convention de Berne. Signataire de ces protocoles européens, la France s'est donc engagée à assurer sa protection intégrale. Mais sur le terrain, le braconnage et les tirs officiels accordés à titre dérogatoire par l'Etat mettent les **populations en péril** (tirs de 4 loups autorisés en 2004 puis 6 chaque année depuis 2006).



## EDITIONS ASPAS

✓ Dépliants "*Campagne pour la connaissance et la protection du loup*" (destiné aux adultes) et "*Connaître et protéger le loup*" (destiné aux enfants).



✓ Brochure : "*Le loup a sa place parmi nous*". Elle aborde tous les aspects de sa vie et de sa biologie, rétablit la réalité sur cet animal fantasmagorique et son retour en France, analyse les menaces qui pèsent sur "la bête aux œufs d'or", rappelle son statut d'espèce protégée, la cohabitation possible ...

✓ Goupil, le magazine trimestriel de l'ASPAS : Il tient compte de l'actualité sur le loup (sensibilisation, analyse de la situation, constat, travail associatif ...)



**Signez et diffusez la pétition "Sauvons les loups"**. Les pétitions signées et retournées à l'ASPAS sont ensuite expédiées, enregistrées et traitées à la commission européenne.



# Le loup et nous

## Monsieur NATURALISTE



Spécialiste des Sciences de la Nature, je m'implique dans des projets de conservation et de gestion des espaces naturels et des espèces. Mes principales missions : dresser des inventaires, sensibiliser le public à l'environnement et tenter de protéger la nature.

## Monsieur GARDE DE L'ONCES



Je suis un fonctionnaire de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Je veille au respect des lois concernant la chasse, la gestion et la protection des espèces sauvages. Je suis un peu "la police de la nature". Je m'occupe également du suivi de l'espèce.

## Madame CULTURE



L'imaginaire collectif autour du loup est vaste et passionnant ! Je connais toutes les histoires, mythes et croyances autour de cet animal et je peux vous expliquer pourquoi il fait tant parler de lui aujourd'hui.

## Madame BREBIS



Je suis un mammifère herbivore domestique de la famille des ovidés. L'homme m'éleve pour ma viande, mon lait, ma laine et ma peau. Je suis la femelle du bélier et mon petit est l'agneau. Mais on nous appelle généralement tous des "moutons".

## Monsieur PATOU



Je suis un chien de la race "montagne des pyrénées". Habitué depuis ma naissance à vivre parmi les moutons, je les considère comme ma famille. Quelqu'un menace le troupeau ? Je m'interpose immédiatement et dissuade les intrus avec mon aboiement puissant.

## Monsieur LOUP



Mammifère sauvage de la famille des canidés, je suis un proche parent du chien domestique. Je suis un grand prédateur, qui vit et chasse en meute organisée, selon une hiérarchie sociale stricte. Après des années d'absence sur le sol français, j'ai fait mon grand retour à l'état naturel au début des années 90.

## Monsieur GOUVERNEMENT



Je détermine et conduis la politique de la Nation, propose des décrets et des projets de lois. En matière d'écologie et sur la question du loup, j'ai élaboré un "Plan d'Action Loup" qui prévoit des aides aux éleveurs de moutons situés en zone de présence du loup et des autorisations de tir de loup.

## Madame ASPAS



Mes collègues et moi défendons le loup en menant des campagnes de sensibilisation et en veillant au respect des lois protectrices qui le protègent. Pour cela nous dénonçons et attaquons en justice les autorisations, abusives et souvent illégales, de tir de loup. Nous nous réjouissons de son retour naturel en France.

## Monsieur ELEVEUR



L'élevage ovin, c'est une vraie entreprise ! C'est moi le propriétaire du troupeau de moutons. J'investis énormément pour les nourrir, les soigner, les faire se reproduire, pour que mon exploitation soit rentable. Alors, je dois faire en sorte d'avoir le moins de pertes possibles durant l'estive.

## Monsieur BERGER



Mon métier, c'est de guider les moutons jusqu'aux pâturages lors des transhumances, tout en veillant à leur sécurité ! Pour m'aider, j'ai un chien de berger qui m'aide à regrouper les moutons et un patou qui veille à leur sécurité.

## Monsieur TOURISTE



Avide de grands espaces, je profite de mes vacances pour découvrir la nature et me ressourcer. J'ai entendu dire qu'il y a à nouveau des loups en France, je suis curieux de les apercevoir un jour !

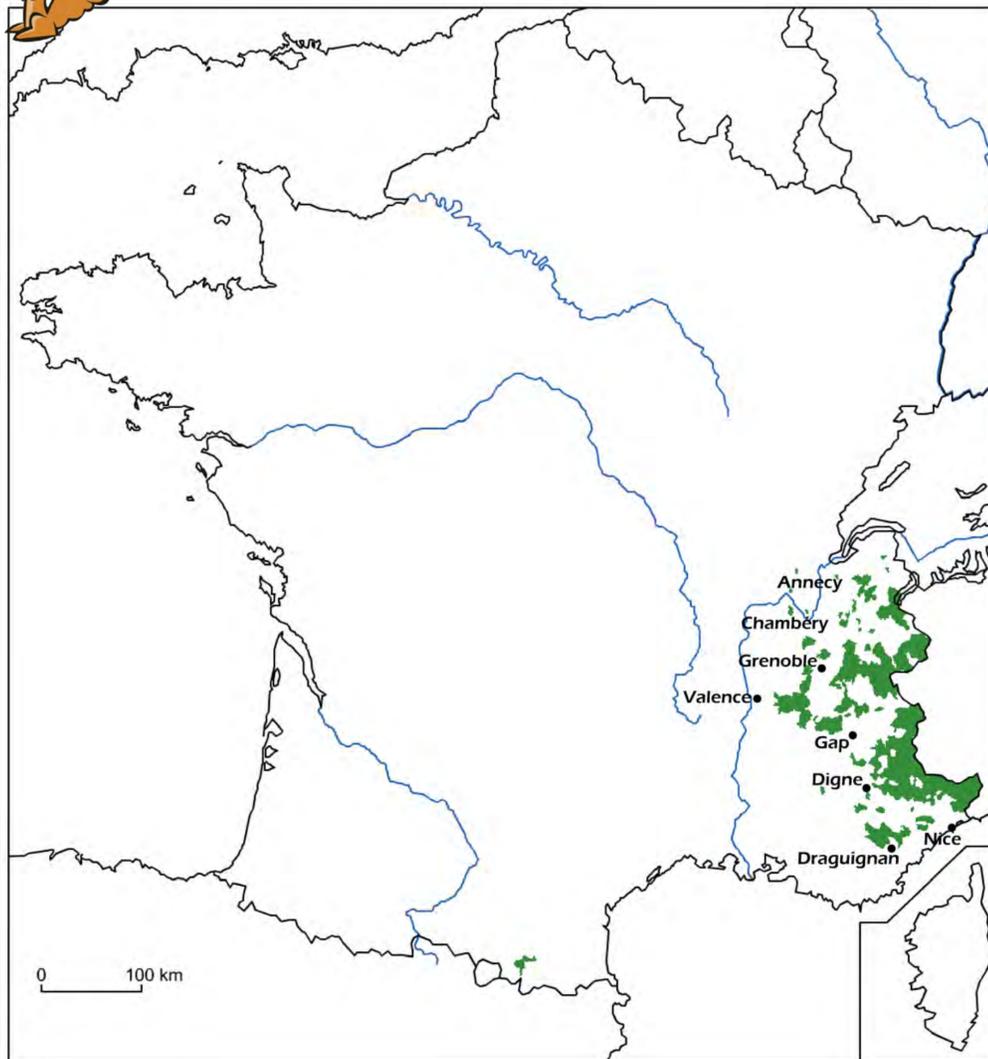
# Un retour naturel



**Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le loup occupait 90% du territoire national ! Au siècle suivant, il est persécuté et chassé de son territoire. Les populations alors survivantes ne peuvent plus assurer la pérennité de l'espèce et le loup disparaît officiellement de France vers 1939.**



Aires de présence du loup en Europe en 2008



Aires de présence du loup en France en 2008

**Ne connaissant pas de frontières, je suis revenu naturellement sur le territoire français en 1992 : ce sont deux gardes forestiers qui m'ont aperçu dans le Parc National du Mercantour.**



Ma famille et moi vivions heureux sur le sol italien c'est pourquoi nous sommes devenus progressivement trop nombreux dans les meutes. J'ai donc parcouru des kilomètres pour me trouver un nouveau territoire. C'est ainsi que je me suis retrouvé à nouveau en France !

**En 2006, on estime que notre bonne vieille terre d'accueil recense une centaine de loups.** Ces animaux discrets et timides se situent surtout dans les Alpes du Sud et du Nord. Quelques animaux solitaires ont également été aperçus dans les départements du Cantal, de l'Aveyron, de la Haute-Loire, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales. On dit aussi qu'il serait prochainement dans le massif Jurassien...mais peut-être y est-il déjà ? Comment savoir, il est si rare de pouvoir en rencontrer un...

**La Convention de Berne** du 19 septembre 1979, relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe et ratifiée par la France, classe le loup comme espèce strictement protégée. Par la suite, l'arrêté du 22 juillet 1993, publié au journal officiel le 11 septembre 1993, assure la protection juridique totale du Loup sur le territoire français. Mais la protection de ce prédateur par des textes juridiques n'est pas suffisante en soi car la sauvegarde du loup passe aussi par son accueil auprès de l'opinion publique.



**Nous vous offrons une seconde chance de cohabiter... Vous voyez, nous ne sommes vraiment pas rancuniers !**

De plus, nous sommes très endurants. En effet nous sommes capables de traverser des forêts, des rivières, des montagnes... et même des autoroutes ! Nous pouvons ainsi parcourir plusieurs centaines de kilomètres avant de trouver un territoire inoccupé qui nous convienne.



# Un animal spécial



**Le loup est la plus grande des 41 espèces sauvages de la famille des Canidés.**

La sous-espèce que l'on peut rencontrer en France et en Europe est "Canis Lupus Lupus". L'espérance de vie d'un loup est de 8 à 16 ans à l'état sauvage et jusqu'à 20 ans en captivité.

La taille des loups varie avec leur localisation géographique. Le plus grand loup abattu en 1942, dans la région des Carpates, en Europe de l'Est, pesait 96 kg pour 213 cm de long !

Ma queue est touffue, et longue de 30 à 45 cm.



60-95 cm

Mon poids peut varier entre 20 et 50 kg.



Obliques et phosphorescents, mes yeux sont généralement jaunes. Ils sont constitués d'un tissu particulier (le tapetum lucidum) qui me permet de très bien voir dans la nuit. De plus, j'ai un champ de vision très large : 250° (180° chez l'homme).



Mes grandes oreilles en pointe perçoivent de nombreux sons. Contrairement aux hommes, je peux facilement déterminer d'où vient le son, en dressant les oreilles d'un côté ou de l'autre.



La coloration de mon pelage est fauve mêlée de gris et de noir, devenant plus claire sur le ventre. Je possède une "cape" sur le dos qui se hérissé lorsque je me sens menacé. Je change de pelage entre avril et mai.



C'est ma truffe noire qui me sert le plus pour repérer mes proies. Je peux même sentir la présence d'un animal trois jours après son passage !



J'ai une gueule plus largement fendue que celle du chien et beaucoup plus puissante. La pression de ma mâchoire et de ses 42 dents est de 150 kg/cm<sup>2</sup>, et mes crocs mesurent jusqu'à 6 cm.



Mon cou, qui compte sept vertèbres, est très musclé.

Comme les chiens et les félins, je possède 5 doigts à l'avant et 4 à l'arrière, mais mes pattes sont beaucoup plus grandes (jusqu'à 13 cm) et mes griffes ne sont pas rétractiles. Je marche à la queue leu leu, je pose le pied postérieur exactement dans la trace du pied antérieur.



100-160 cm

# Les 5 sens du loup

**Tout comme vous, j'ai besoin de mes 5 sens et vous allez comprendre pourquoi !**



Mes sens me sont notamment utiles pour la chasse, que je pratique exclusivement pour me nourrir. Mais attention, je ne chasse pas n'importe comment ! Je sais détecter les animaux les plus faibles, les plus faciles à attraper, afin de les diriger vers d'autres loups cachés. On parle même de stratégie lorsqu'on mentionne mes techniques de chasse ! Je suis un chasseur très observateur, également appelé « opportuniste » : Je ne décide d'attaquer une proie que si l'énergie que je vais dépenser en vaut la peine !



## Goût

La vie errante des loups demande une grande dépense d'énergie. Si cet animal carnivore peut manger 10 kg de viande en une fois, il peut aussi jeûner pendant quelques jours voire une semaine. Son régime alimentaire est très varié et comme vous pouvez le constater, les brebis ne sont pas son met le plus prisé :



Question nourriture, je ne suis pas très difficile !

Je peux reconnaître l'odeur d'un cerf à 5 km ! Mon précieux odorat m'aide aussi à retrouver mon chemin.

## Odorat



L'odorat du loup est très développé. Son odeur, qui lui est propre, indique son état émotionnel et la place qu'il occupe dans la hiérarchie de la meute. De plus, il est facile de suivre le déplacement d'un loup grâce au **marquage par l'urine** avec la patte levée et au marquage par le dépôt d'excréments à des endroits précis comme les croisements de chemins, les sites de rendez-vous.

La famille, chez nous, c'est sacré ! Parce que nous avons besoin de contact, nous jouons beaucoup et avons des affinités avec les différents membres de la meute.

## Toucher

## Vue

Ma vision frontale est relativement mauvaise : je ne peux pas reconnaître les membres de ma propre meute au-delà de 30 à 45 m ! Néanmoins, je distingue bien les formes, les mouvements et ma vision périphérique est extrêmement précise.



Les loups communiquent entre eux grâce aux différentes mimiques faciales qu'ils peuvent adopter, qui traduisent leur rang dans la hiérarchie ou leur émotion. Il peut être normal, anxieux, agressif, soumis...

## Ouïe

Les vocalises les plus courantes du loup sont le hurlement, l'aboïement et le grondement, mais il peut émettre toute une série de sons pour communiquer avec ses semblables : gémissements, jappements, petits cris plaintifs, grognement... Quand il aboie, c'est pour un appel à la chasse ou pour prévenir de la présence d'un intrus, comme un signal d'alarme. Et s'il gronde, c'est pour menacer.



J'hurle pour rassembler les membres dispersés de la meute, marquer le territoire ou pour une cérémonie de salut.



Le toucher est un sens très important au sein d'une meute. Sans cesse, les membres du clan entretiennent leurs liens hiérarchiques, car les loups sont des animaux extrêmement sociaux. C'est d'ailleurs en ce sens qu'ils ressemblent beaucoup à l'être humain !

# Un an chez le loup

La meute est un groupe social très hiérarchisé.

La meute compte le plus souvent entre 4 et 12 loups. Chaque membre y occupe une place définie. Lorsqu'un loup de rang supérieur a un désaccord avec un loup de rang inférieur, généralement le loup de rang inférieur cède sans se battre. Le couple qui se trouve au sommet de la pyramide s'appelle couple alpha. La femelle et le mâle alpha prennent les décisions pour la meute. Ainsi, le loup alpha décide des déplacements et de la chasse. C'est lui également qui sera le premier à manger ! Les loups de rang inférieurs sont appelés subalternes.



**Hiver** C'est la période de reproduction du loup entre fin décembre et février. Les comportements deviennent plus agressifs, car seul le couple dominant a le droit de se reproduire. Il empêche les autres de s'accoupler. Ce phénomène, qui évite toute surpopulation au sein de la meute est appelé "autorégulation". À la fin de la saison des amours, le climat s'apaise et tous les membres de la meute, surtout les jeunes femelles subordonnées, aident la mère à creuser plusieurs tanières et surtout à préparer la tanière principale. Celle-ci, selon le biotope\*, peut être un trou creusé sous une souche d'arbre, un surplomb rocheux ou des terriers d'autres espèces. Certaines tanières sont même systématiquement utilisées d'une année sur l'autre.

## Printemps

Après 63 ou 64 jours de gestation naissent les louveteaux. Plus la femelle dominante vieillit, plus les petits sont nombreux par portée (3 à 8 petits, 5 en moyenne). Mais la mortalité des jeunes est importante : si la nourriture vient à manquer, les louveteaux ne survivront pas. À la naissance, les louveteaux pèsent 300 à 500 g et sont aveugles pendant 8 à 12 jours. Ils sont allaités pendant 5 à 6 semaines. Ensuite, lorsqu'ils sont sevrés, les mâles et les autres loups du clan apportent de la nourriture qu'ils pré-digèrent et régurgitent aux louveteaux. Une fois installée, la mère ne quitte pas la tanière et est aidée par une autre louve qu'on appelle la marraine.



## Les causes de mortalité du loup

sont nombreuses. Charlemagne avait créé un corps d'homme spécialement formés pour s'employer à l'éradication du loup : les Louvetiers qui existent toujours aujourd'hui. De nos jours, différents modes d'extermination ont été développés, comme les pièges (Canada, Etats-Unis), les filets (Biélorussie), les aigles (Kazakhstan) ou encore les tirs depuis les hélicoptères (Alaska) et le tristement célèbre poison (strychnine). L'homme n'a d'ailleurs pas estimé les conséquences de ce poison qui a décimé par la même occasion des populations entières de petits animaux comme les renards, les fouines ou les blaireaux !



**N'oublions pas que même protégé par la loi, le loup continue d'être braconné.**



Les louveteaux sont devenus capables de se débrouiller seuls. Ils sont accueillis parmi les grands et commencent à chasser autour de la tanière avant de suivre les adultes et d'observer leurs techniques de chasse en meute. Les petits sont autonomes au bout d'un an. On les appelle alors "louvards". Ils ne seront admis chez les adultes qu'à l'âge de deux ans. Les loups dans les meutes sont très unis. Ils nourrissent également les blessés, ont des gestes amicaux : caresses, léchage de plaies, mordillement de museau... A deux ans, les jeunes quittent la meute et cherchent un nouveau territoire. D'autres restent dans la meute et deviennent des loups résidents, territoriaux. Ceux qui partent sont considérés comme des itinérants et vont coloniser de nouveaux territoires.

8 à 10 semaines après la naissance, fin juin-début juillet, la mère quitte la tanière pour transporter les louveteaux vers un autre secteur qui sera le site de rendez-vous de la meute. Les louveteaux sont très joueurs et s'ébattent entre eux. Ils cherchent la compétition pour évaluer leur force et déjà établir une hiérarchie. La mère et la marraine ne participent pas aux grandes chasses, elles surveillent les jeunes et chassent autour de la tanière.

## Eté



\*Biotope : Milieu biologique déterminé offrant des conditions d'habitat stables à un ensemble d'espèces animales ou végétales.

## Automne



Comme l'Être Humain, je suis situé en haut de la chaîne alimentaire. Cela signifie qu'il n'y a que l'Homme qui puisse me mettre en danger ! D'ailleurs, les scientifiques ont récemment prouvé que l'Homme est ma première cause de mortalité, après la maladie. Il faut que je redouble de vigilance !

# Une image à reconstruire

**Pourquoi m'appelle-t-on toujours Grand Méchant Loup ? Aucun autre animal n'a autant souffert des croyances des Hommes !**



**C'est vrai, les gens ont souvent peur de toi, Loup, et tu as longtemps eu le mauvais rôle. Mais sais-tu pourquoi tu n'a pas toujours eu une bonne image dans les esprits ?**



**L'Histoire** telle qu'elle a été rapportée depuis les temps anciens a accusé le loup des pires crimes, le décrivant comme un mangeur d'hommes cruel et sanguinaire ! Que de **rumeurs** sur le dos de notre pauvre ami : attaques sur les troupeaux, les voyageurs, les villageois, et par-dessus tout, les enfants, qu'on dit avoir la chair plus tendre !

Il faut savoir que les méthodes d'investigation n'ont pas toujours été aussi sophistiquées qu'aujourd'hui. Le loup a souvent servi de **bouc émissaire** pour camoufler une vérité plus difficile à avouer ! Combien d'infanticides et de meurtres commis par les hommes ont-ils été travestis par de banales attaques de loups ? Le mystère demeure encore aujourd'hui, faute de preuves, et bien souvent faute d'enquête ! La crainte du loup qui a mûri au fil des siècles a plus de poids dans notre **imaginaire collectif** que les connaissances acquises depuis une cinquantaine d'années.

**La Bête du Gévaudan** est certainement l'une des affaires les plus marquantes de l'Histoire et alimente encore la légende aujourd'hui. Dans une région montagneuse de l'actuelle Lozère, au cours de la deuxième moitié du XVIIIème siècle, une mystérieuse bête attaqua et dévora presque une centaine de victimes, majoritairement des filles, toutes très jeunes. A partir des traces laissées sur les lieux des crimes, des caractéristiques des blessures infligées, des témoignages parfois contradictoires, des descriptions un peu hasardeuses et des dispositifs mis en place pour tenter de la capturer, on se rendit compte que la bête ne pouvait pas être un simple loup. Pourtant, des battues furent organisées par l'Etat et des loups furent tirés. Bien que les crimes aient cessé suite à cette mise à mort, le mystère reste entier sur la véritable identité de la bête. Aujourd'hui, la meilleure connaissance

du comportement du loup confirme que la bête du Gévaudan n'en était pas un, même si la croyance populaire laisse encore planer le doute.



**La légende des loups-garou :** Ce phénomène, appelé « lycanthropie », décrit la métamorphose d'un homme en loup les nuits de pleine lune. Certains symptômes des individus concernés laissent penser qu'ils étaient en réalité atteints par diverses maladies telles que la porphyrie\* ou l'hypertrichose\*. La méconnaissance de la médecine à cette époque a pu laisser croire à l'existence d'individus mutants, d'êtres maudits dévoreurs de chair humaine.



\*Porphyrie : Maladie génétique qui entraîne la destruction de l'épiderme suite à des expositions à la lumière solaire, la coloration des dents et ongles virant vers le rouge, la nécrose de tissus, dont les gencives, faisant ressortir les dents, ainsi que la croissance anormalement rapide des cheveux.

\*Hypertrichose : Dérèglement hormonal qui se traduit par une pilosité anormale,

**Chez nos voisins** la réputation du loup est pourtant bien meilleure ! Pour les **Italiens**, la louve représente la nourrice des fondateurs de Rome, Remus et Romulus. Les **Indiens d'Amérique**, vivant de la chasse et de la cueillette, considéraient que le loup était un être supérieur. Ils le vénéraient, lui demandant protection, santé et fécondité.

Un peu comme les **Inuits**, qui parlent du loup avec admiration et gratitude depuis des milliers d'années. Les **Égyptiens**, de leur côté, ont fait du loup la divinité qui mène les âmes vers la lumière après la mort.



Le loup est aussi l'ancêtre du **peuple turc**, et est en **Inde** le gardien de la nuit. De nombreux peuples considéraient donc le loup comme un ancêtre prestigieux, digne de respect.

**Les paysans et les bergers, qui avaient l'habitude de me côtoyer, savaient dès le départ que ce ne pouvait pas être moi la bête du Gévaudan !**

**La religion** explique également la mauvaise image du loup dans notre société qui est très influencée par la morale judéo-chrétienne, pour laquelle le loup représente le mal, qui menace les « brebis égarées » du Seigneur. Selon certains écrits religieux, le loup s'approprierait même les âmes en dévorant les corps de ses victimes ! Il faut croire que la métaphore du loup fédérait suffisamment les esprits pour qu'elle soit acceptée comme l'incarnation du Diable !



Heureusement le loup retrouve peu à peu une image positive dans les histoires d'aujourd'hui !



# Au coeur des discussions



**Après la disparition du loup sur le sol français, nous n'avons plus à protéger nos troupeaux des prédateurs !** C'était pratique et je reconnais que nous avons pris de mauvaises habitudes en étant moins vigilants!

Au départ, l'élevage traditionnel dans les alpages était à l'origine l'élevage bovin (vaches) et non pas ovin (moutons) comme il s'exerce aujourd'hui.

A cause de la mondialisation et du commerce international, notre filière bovine a malheureusement été concurrencée par d'autres pays. Le gouvernement nous a donc promis des subventions importantes afin de nous reconverter dans l'élevage ovin, pour sa viande. Ainsi, nous nous sommes retrouvés avec des troupeaux pouvant atteindre plus de 3000 bêtes : on nomme ceci l'**élevage extensif**.



Ah, comme **la vie sur l'alpage a bien changé !** Maintenant, on est si nombreuses sur le pâturage qu'on y retrouverait même plus son agneau ! Et la promiscuité est propice aux épidémies. Nos ancêtres savaient que le loup n'était jamais bien loin. **Avant, le berger dormait parmi nous !** Heureusement aujourd'hui, les Patous sont là, mais rien ne remplace les enclos et la présence humaine auprès des brebis pour faire fuir le prédateur.



**Je ne pensais pas que mon retour soulèverait autant de questions ... Je réponds simplement à la loi de la nature !**



Une étude menée dans le parc national de Yellowstone aux Etats-Unis a démontré que les loups réussissaient en moyenne 2 attaques sur 10 sur les animaux sauvages ! Le mouton s'avère être une proie bien plus facile que des espèces sauvages pour le canidé. **Attention aux idées fausses** : le loup n'est pas le seul à s'attaquer aux troupeaux. Il est difficile de distinguer l'attaque d'un loup de celle d'un chien errant. Seulement 20% des cas d'attaques sur troupeaux sont attribués aux loups avec certitude. **Ce qui ne représente que 0,05% des causes de mortalité des moutons sur l'ensemble du cheptel !** Afin d'apaiser les tensions, le gouvernement attribue des compensations financières aux éleveurs pour chaque brebis tuée, en partant du principe que c'est un loup dans sa zone de présence.

Quand le prédateur a disparu, certaines populations de grands cervidés ont augmenté, provoquant ainsi la dégradation de la forêt et l'épuisement de ressources alimentaires. Le contrôle des cervidés effectué par les loups a stabilisé les effectifs en quelques années. **Le loup est indispensable à la bonne santé de son écosystème.**

**Comment une poignée de chiens patous et un berger peuvent-ils surveiller autant d'animaux dans un troupeau?**

De plus, les brebis trop nombreuses accélèrent l'érosion du sol, en piétinant les jeunes pousses. Nos ancêtres vivaient et élevaient leur bétail avec le loup à proximité. Il faisait partie du paysage. Son intelligence et sa discrétion m'obligent à **développer des stratagèmes afin de lutter contre ses attaques** sur mes brebis.



Les ongulés sauvages (chamois, bouquetins...) et autres petits animaux vivant en montagne sont dotés de défenses naturelles contre ce prédateur. Mais le problème avec les moutons, c'est qu'ils ont été domestiqués il y a longtemps et ont perdu leur instinct de vigilance ! Parfois, à l'approche d'un loup, les moutons restent groupés et bêlent au lieu de se disperser pour fuir, acerbant ainsi l'instinct de prédateur du loup, tenté de tuer alors plusieurs individus. On appelle ce phénomène le « surplus-killing » et contrairement à ce qu'affirment les médias, il est assez rare. Il arrive que la peur générée par le loup crée un mouvement de panique, entraînant le « dérochement des brebis » (saut dans le vide) ou des blessures irrémédiables. **Mais attention, généralement, les loups ne tuent que pour se nourrir.**



Il serait bon de rappeler que le loup est une espèce vivante qui, en tant que telle, a le droit d'exister à l'état sauvage ! D'autant plus qu'il joue un rôle clé au sein de l'écosystème. Comme tous les grands prédateurs, le loup est en haut de la chaîne alimentaire. Au Canada, le loup a redonné la santé à des troupeaux de caribous trop nombreux... c'est pourquoi les Amérindiens l'appellent le « **docteur de la nature** » ! En attaquant principalement les proies faciles, comme les vieux, malades ou jeunes individus, il aide les troupeaux à se constituer d'animaux forts et en bonne santé. De plus, les carcasses laissées par les loups contribuent à la survie d'autres espèces comme les renards, les vautours, les ours... En France, l'absence de loups a profondément perturbé l'équilibre. Laissons la nature retrouver sa liberté !

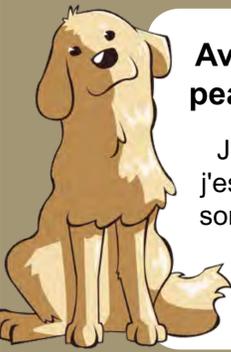


# Des idées pour cohabiter



L'Etat français s'est bien rendu compte que le retour du loup posait un sérieux problème pour les éleveurs de brebis.

Alors, pour limiter l'impact de la prédation du loup sur les troupeaux d'ovins et favoriser la cohabitation, nous avons mis en place des **mesures préventives**, prévues dans le Plan d'Action Loup renouvelé chaque année. Celles-ci consistent à accorder aux éleveurs des moyens financiers pour la construction de clôtures électrifiées, pour recruter des bergers et aides bergers, pour acquérir des chiens-patous et les entretenir. Cela correspond à une **prise en charge de plus de 80%** du coût par l'Etat français et les éleveurs peuvent également bénéficier d'aides européennes. Mais ces mesures ne pouvant pas empêcher toutes les attaques **nous autorisons également des tirs sur les loups**, que nous appelons « **prélèvements** » afin de réduire l'effectif des meutes. Ce sont les gardes de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et les lieutenants de louveterie qui sont chargés d'exécuter ces tirs.



**Avec moi, le troupeau ne craint rien !**

Je donne l'alerte si j'estime que les brebis sont menacées et je dissuade quiconque d'approcher.



Chien patou surveillant son troupeau



Âne



Lama

**D'un côté on me protège grâce à la convention de Berne, de l'autre on protège les brebis en m'éliminant ! Je ne comprends pas... Voudrait-on m'éradiquer une seconde fois ? Heureusement, de plus en plus d'associations comme l'ASPAS tentent de lutter contre les menaces qui pèsent sur moi.**



Sur le terrain, on essaye de ne pas en arriver à devoir supprimer des loups. De nombreux bénévoles nous aident l'été à encadrer et surveiller les troupeaux pour dissuader les loups de s'approcher. Les associations aussi nous aident beaucoup, en sensibilisant les éleveurs à la nécessité de mettre en place des dispositifs pour protéger leur troupeau tout en acceptant la présence du loup. Des programmes d'aide bénévole aux bergers appelés PASTORALLOUP ou loupastres ont été mis en place depuis 1999 par des associations comme FERUS ou À pas de loup. Cette initiative permet aux bergers d'être assistés pendant la période de transhumance des troupeaux (de mai à novembre) par des jeunes bénévoles (surveillance humaine du troupeau la journée et la nuit, montage des clôtures en fin de journée pour parquer les troupeaux, débroussaillage...).



**Il reste encore beaucoup à faire** pour améliorer la cohabitation et ne plus avoir recours à l'élimination des loups ! Plusieurs dispositifs mériteraient d'être développés, comme par exemple **les ânes ou les lamas défensifs** ! Élevés au sein du troupeau de brebis, ces animaux de taille importante sont très attachés à elles et les défendent en cas de menace.

**Utiliser des techniques d'effarouchement** appelées « fladeries » peut aussi s'avérer utile, et la taille des troupeaux devraient susciter plus d'interrogations. La difficulté de protection du troupeau et le risque d'attaques par des loups augmentent avec le nombre d'individus par troupeau. Les éleveurs auraient sans doute beaucoup à gagner à **réduire l'effectif des troupeaux ou à les diviser sur plusieurs parcelles.**

Fladeries



\*Fladeries : sortes de ficelles mesurant plusieurs centaines de mètres sur laquelle on attache des bandes rouges de 10 cm de large et de 40 à 50 cm de long. On peut ainsi, entourer un parc à moutons voire une meute de loups. Pour une raison inconnue, les loups ne traversent pas.

A propos des tirs de loups, notre capacité juridique nous permet de nous opposer à certains arrêtés préfectoraux abusifs qui autorisent ces prélèvements, afin de garantir le respect des dispositions prévues par la Convention de Berne de 1979.

**En effet, l'ASPAS pense fermement que les prélèvements décrétés par le Ministère de l'Ecologie (en général 6 loups par an) mettent l'espèce lupine en danger.** Ils sont injustifiés et complètement aléatoires, alors qu'ils étaient censés concerner uniquement les loups responsables de récidives d'attaques sur un même troupeau (bien que cela ne soit pas une solution !) et **on ne compte pas combien de loups sont braconnés chaque année par leurs détracteurs...**



# Loup et rando



## La randonnée fait de nouveaux adeptes chaque année, et les Alpes françaises sont un lieu privilégié pour ce type de loisir.

L'arrivée des chiens de protection permet alors d'éviter des problèmes rencontrés par les bergers et éleveurs. En effet, le Patou ou autre chien de protection évite la dispersion des ovins en rappelant à l'ordre les promeneurs qui font éclater les troupeaux en les traversant. Ainsi, il serait appréciable que chacun respecte le CODE DE BONNE CONDUITE SUR L'ALPAGE, afin que tout le monde soit respecté. C'est pourquoi Mr Patou a laissé une lettre à votre attention !



Chers randonneuses et randonneurs,

Vous avez décidé d'aller randonner dans les Alpes ou dans les Pyrénées cet été, et vous avez bien raison ! Voici donc quelques conseils sur la bonne attitude à adopter car vous risquez d'entendre sur une zone pastorale.

- Si vous croisez un troupeau, contournez largement l'aire de pâturage ou de repos afin de respecter la quiétude des brebis et le travail du berger.

- Si je détecte votre présence, je vous signalerai en aboyant et en m'interposant devant le troupeau, pour vous indiquer qu'il ne faut pas vous approcher. Ainsi il vaudra mieux passer votre chemin plus loin.

- Il se peut que je vienne au contact pour vous flairer : surtout restez calme ! Après l'inspection, je retournerai probablement vers le troupeau, ou bien j'attendrai que vous quittiez la zone.

- Gare à ceux qui se croient plus forts en tentant de m'intimider avec un bâton ! Je percevrai cela directement comme une agression.

- Ce n'est pas non plus la peine de m'adorer en me caressant ou avec de la nourriture, je suis convenablement nourri par mes propriétaires et cela pourrait nuire à mon état de santé.

- Sur certains espaces, votre compagnon à 4 pattes est autorisé. Dans ce cas, il est impératif que vous gardiez votre chien en laisse et restiez à bonne distance des troupeaux et de nous, les patous.

- Par contre, si je viens voir votre chien de plus près, mieux vaut détacher votre compagnon et nous laisser régler la situation. Lorsque votre chien se sera soumis, il vous rejoindra et vous pourrez de nouveau l'attacher en vous éloignant de la zone de pâturage.

- Pour les cavaliers et vététistes, il est préférable de descendre de votre monture une fois arrivés à proximité du troupeau afin d'éviter la panique.

Enfin, pour vous rappeler ces recommandations, des panneaux d'informations sont installés au départ des chemins de randonnée, pensez à les repérer.

Merci ! Bien à vous, Monsieur PATOU.



# Loup et Tourisme



**Le loup est un élément de notre patrimoine.** Aujourd'hui les mentalités commencent à évoluer, et face aux menaces qui pèsent sur la planète, l'homme prend conscience des richesses animales et végétales à protéger. Ainsi, de plus en plus d'associations se mobilisent en faveur du loup, et réclament son droit de vie en France : un avis partagé par 75% de la population française !



Aujourd'hui il existe une forme de tourisme dont l'objectif principal est de profiter de la nature, des paysages ou de la faune sans nuire à leur conservation : **L'écotourisme**. Dans les parcs naturels régionaux et nationaux, la faune et la flore sont préservées et l'on peut au moyen de randonnées, faire connaissance avec la vie sauvage. Peut-on développer en France un tourisme autour du loup dans les zones où il vit afin d'en faire bénéficier les populations locales ?

## On parle beaucoup de l'impact du loup sur le tourisme, mais qu'en est-il du tourisme sur le loup ?

D'après nos estimations, les touristes seront de plus en plus nombreux en "zone à loups" dans les années à venir en raison du développement des loisirs. Il convient de prendre ce phénomène au sérieux, afin de préserver la tranquillité des animaux, notamment sur leur territoire de chasse. Pour cela, les communes et les parcs naturels enregistrant de fortes fréquentations touristiques se devront de travailler ensemble afin de revoir l'organisation de gestion des flux, notamment par le balisage des sentiers de randonnée. Le risque avec le tourisme sont les atteintes à l'environnement naturel avec la mise en place d'infrastructures comme les parkings, les toilettes... mais peut être également le fait que les loups pourraient devenir avec le temps trop familiers avec les randonneurs !

**En vrai globe-trotter, j'ai eu l'occasion d'approcher le loup dans différents pays, et j'ai pu me rendre compte qu'il avait un impact positif sur le développement local.**



Il vit environ 1000 loups et moins d'une centaine d'ours en **Italie** à l'état sauvage. Au moins 2 millions de touristes parcourent les sentiers du parc national des Abruzzes chaque année, avec l'espoir de croiser l'un des deux mammifères...ce qui permet aux communes environnantes au parc de développer un tourisme local.

**En Espagne** il existe des séjours pour initier quelques privilégiés à la rencontre avec le loup (recherche d'indices, Wolf howling, en français, l'appel au loup).

**En Europe de l'Est**, comme en Pologne, où les loups vivent nombreux, des séjours sont organisés pour les « chasseurs de son ». Les touristes se rendent sur place afin d'avoir la chance d'entendre hurler les loups. En 1995, une soixantaine de loups canadiens ont été réintroduits dans le parc national du Yellowstone aux **États Unis**. On en compte aujourd'hui près d'un millier dans le parc et ses alentours. Un tourisme s'est développé autour de l'observation des loups, le Wolf Watching, qui a rencontré un énorme succès. Les gardes du parc sont spécialement formés pour enseigner au grand public les connaissances sur le loup. Ce « business » autour du loup occasionne des retombées financières importantes pour le parc. Cependant l'activité d'observation avec séjours sur place devient de plus en plus chère et la liste d'attente est longue .

**En France**, il existe 5 parcs où l'on peut voir des loups mais il n'y a pas de réelle communication touristique autour du loup. Je reste persuadé que les parcs et stations de moyenne montagne devraient profiter de sa présence sur leur territoire pour faire connaître ce merveilleux animal !

Depuis plusieurs années, les parcs à loups se sont multipliés sur le territoire français. Ces parcs sont Les loups du Gévaudan (Lozère), La Maison des Loups (Ariège), Le parc de Chabrières (Creuse), le parc de Courzieu (région lyonnaise) ou encore le tout récent Centre Alpha (St Martin de Vésubie). Considérée comme très utile au niveau pédagogique, la présence des parcs est une aide précieuse à la dédramatisation du loup.

Néanmoins, méfions-nous de ce concept à la mode ! En effet, il entretient le « parcage des animaux », allant à l'encontre de l'observation en milieu naturel. Rappelons qu'il est interdit de prélever les animaux sauvages dans leur milieu naturel et les loups vivant dans ces parcs sont en majorité des animaux nés en captivité ou provenant d'autres parcs. **En bref, pour l'ASPAS, le loup est un symbole de grands espaces, de liberté, de beauté sauvage... N'oublions pas qu'un loup doit rester dans la nature, sa véritable place !**

